



Alliance Française

Madrid - Espagne

# RÈGLEMENT DE LA MÉDIATHÈQUE

## DE L'ALLIANCE FRANÇAISE DE MADRID

**Horaires : Du lundi au vendredi : 9h45-20h15 / Samedi : 9h15-13h45**

### Conditions d'accès :

*La médiathèque est ouverte à tout le monde.*

La consultation sur place des documents est **libre et gratuite**, tout comme l'utilisation des ordinateurs et des tablettes de la médiathèque. L'inscription est nécessaire exclusivement pour les prêts.

### Inscription à la Médiathèque :

*Toute personne peut s'inscrire à la médiathèque.*

Pour toute personne externe à l'Alliance française, il existe deux tarifs :

- **10 euros / an** pour le prêt de documents (Médiathèque physique)
- **25 euros / an** pour la consultation des documents de **Culturethèque** (Bibliothèque numérique)  
+ prêt de documents (Médiathèque physique)

L'adhésion est **gratuite pour les élèves** de l'Alliance française et pour les professeurs des instituts partenaires<sup>1</sup>.

Un **tarif préférentiel**<sup>2</sup>, de 10 euros au lieu de 25 euros (Médiathèque + Culturethèque) est appliqué, aux élèves de français des collèges partenaires de l'AFM et aux étudiants/usagers bibliothèque des instituts du groupe EUNIC.

### Conditions de prêt :

**5** Livres et/ou Revues  **5** Semaines

**2** DVD  **2** Semaines

Les dictionnaires et les derniers numéros des revues ne sont pas empruntables, mais à consulter sur place.

Les documents empruntés doivent être rendus avant échéance du prêt. Les retards peuvent impliquer une suspension temporaire du droit d'emprunt équivalente au nombre de jours de retard.

En cas de perte ou de détérioration d'un document, il est demandé à l'utilisateur de le remplacer à l'identique ou par un équivalent.

### Réservations et services :

Lorsqu'un document est déjà emprunté, il est possible de le réserver, en s'adressant directement au personnel de la médiathèque, par téléphone ou par mail. Au retour du document, la médiathèque le garde « réservé » pendant 15 jours et prévient le lecteur de sa disponibilité.

Les prêts peuvent être prolongés une seule fois, s'il n'y a pas de réservation faite pour le document.

Le personnel de la médiathèque est à la disposition de l'utilisateur pour le guider dans les différentes sections et dans sa recherche documentaire.

<sup>1</sup> Alliances françaises d'Espagne, Institut français de Madrid, Lycée français de Madrid et collèges affiliés.

<sup>2</sup> Sur présentation d'une pièce d'identité.